

La France conserve son titre de championne de la pression fiscale au sein de la zone Euro

▶ écouter (3min)




Le brief éco

Emmanuel Cugny

Du lundi au vendredi à 06h51 et 10h36

s'abonner

Le dernier classement est publié mercredi 2 novembre par le site d'information sur les finances publique Fipeco. La France première en zone Euro et deuxième en Europe au sens large.

 Emmanuel Cugny
Radio France

Publié le 02/11/2022 10:06 Mis à jour le 02/11/2022 11:54

🕒 Temps de lecture : 1 min.

Cocorico, vraiment ? La France doit ce classement à un taux de prélèvements obligatoires qui a atteint l'an dernier 47% du PIB (47% de la richesse nationale produite sur l'année). Les prélèvements obligatoires c'est ce qui regroupe les impôts et les cotisations sociales prélevées par l'État. Cela concerne les ménages et les entreprises. Dans l'ensemble de la zone Euro, ces prélèvements s'élèvent à 42%. Nous sommes donc cinq points au-dessus.

La France est première devant la Belgique où le taux de prélèvement est de 46%, troisième l'Autriche (44%) ; quatrième l'Italie (43%). Si on regarde plus loin que les seuls pays dont la monnaie est l'Euro et que l'on élargit le spectre à l'ensemble de l'Europe, la France passe deuxième derrière le Danemark, premier du classement avec 49% de prélèvements obligatoires. Mais les écarts se réduisent, c'est-à-dire que les pays convergent, se rapprochent finalement un peu tous.

Pourquoi les écarts se resserrent

C'est notamment l'effet post Covid-19. La reprise de l'activité a généré de très belles rentrées fiscales dans les caisses publiques, ce qui a eu pour effet d'augmenter les taux de prélèvement partout sauf en France. Dans l'Hexagone, les prélèvements se sont un peu tassés grâce aux mesures décidées par l'État pour soutenir l'activité économique.

Les ménages et les entreprises n'en ont pas profité de manière équivalente. Les particuliers sont peu concernés. Le mouvement a plus touché les entreprises avec la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés (IS) et la baisse des impôts de production avec la première étape de dix milliards en moins sur 2021. Les cotisations patronales, elles, restent plus lourdes en France qu'ailleurs dans l'Eurogroup. Ce qui continue à peser sur notre compétitivité de manière globale.